

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 JUILLET 2015**

Délibération
n°2015.07. 94.B

**Médiathèque
d'agglomération
L'Alpha - Travaux de
construction - Lot n°
1 "macro-lot/clos
couvert" : avenant n°
3**

LE 9 JUILLET DEUX MILLE QUINZE à 16h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au Château de Fléac – 4 rue du Château 16730 FLEAC suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **03 juillet 2015**

Secrétaire de séance : Isabelle FOSTAN

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANÉAU, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, André BONICHON

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Jacky BOUCHAUD, Bernard CONTAMINE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU

Absent(s) :

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUILLET 2015

**DELIBERATION
N° 2015.07. 94.B**

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /
GESTION DU PATRIMOINE ET DES TRAVAUX

Rapporteur : Madame GODICHAUD

**MEDIATHEQUE D'AGGLOMERATION L'ALPHA - TRAVAUX DE CONSTRUCTION - LOT
N°1 "MACRO-LOT/CLOS COUVERT" : AVENANT N°3**

Par délibération n°78 B du 23 juin 2011, modifiée par délibération n°113 B du 29 septembre 2011, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la consultation relative aux travaux de construction de la médiathèque d'agglomération.

La commission d'appel d'offres du 28 juin 2012 a attribué le lot n°1 « Macro lot » au groupement COVERIS (mandataire) et SAREC dont le siège est situé 35 allée de Mégevie – 33170 GRADIGNAN, pour un montant de 4 874 807,51 € HT.

Par délibération n°8 B du 22 janvier 2015, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°1 en plus-value d'un montant de 67 581,41 € HT qui a porté le montant du marché à 4 942 394,92 € HT.

Par délibération n°41 B du 2 avril 2015, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°2 en plus-value d'un montant de 27 829,16 € HT qui a porté le montant du marché à 4 970 224,08 € HT.

Différents ajustements du marché (en plus-value et en moins-value) dont les motifs sont énumérés ci-dessous ont été transmis à la maîtrise d'ouvrage :

- N°1 – prestations non prévues au marché mais nécessaires à la réalisation de l'ouvrage (oubli) ou adaptation de la maîtrise d'œuvre,
- N°2 – modifications demandées par le maître d'ouvrage,
- N°3 – écarts quantitatifs entre la phase EXE et le CCTP du marché,
- N°4 – demandes du SDIS ou du bureau de contrôle technique,
- N°5 – optimisation de la maîtrise d'œuvre.

Les ajustements en plus-value sont les suivants :

Motif n°1

- | | |
|--|----------------|
| - Traitement d'un pont thermique sous la passerelle d'accès principal | 864,00 € HT |
| - Toitures en bac sec des paliers des 2 sorties de secours du monde Créer | 18 981,82 € HT |
| - Caillebotis en acier galvanisé en pied de la façade écaille jardin Nord | 6 494,60 € HT |
| - Echelle à crinoline dans le monde Imaginer | 2 212,00 € HT |
| - Bardage complémentaire pour adapter la réservation nécessaire à l'automate de retour des livres extérieurs | 1 485,00 € HT |

Motif 4

- | | |
|--|---------------|
| - Portes extérieures supplémentaires aux accès des 2 ascenseurs extérieurs | 8 940,60 € HT |
|--|---------------|

Motif 5

- Cornières alu de finition en remplacement des habillages bois à peindre (châssis extérieurs)	16 925,58 € HT

Montant total en plus-value	55 903,60 € HT

Les ajustements en moins-value sont les suivants :

Motif 5

- Remplacement des caillebotis anodisés en caillebotis galvanisé peint sur le palier de l'escalier de secours du monde Créer	- 432,49 € HT
- Remplacement des poutres Profilés Reconstitués Soudés par des poutres IPE 300 profilés du commerce pour l'optimisation de la structure porteuse des façades rideau Nord et Sud	- 81 823,00 € HT
- Remplacement des caillebotis anodisés en caillebotis galvanisés peints sur toutes les toitures des mondes	- 30 000,00 € HT

Montant total en moins-value	- 112 255,49 € HT

L'avenant n°3 en moins-value est d'un montant de 5 6 351,89 € HT.

Le montant du marché passe de 4 970 224,08 € HT à 4 913 872,19 € HT suite au dernier avenant. L'augmentation du marché s'élève à 0,80 % par rapport à son montant initial de 4 874 807,51 € HT.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°3 au lot n°1 « macro lot » avec le groupement COVERIS (mandataire) et SAREC dont le siège est situé 35 allée de Mégevie – 33170 GRADIGNAN d'un montant en moins-value de 56 351,89 € HT.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en sa qualité de 3ème Vice-Présidente en charge des marchés publics, à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 2313 – rubrique 321 – opération 9804 – autorisation de programme n°2.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 21 juillet 2015	<u>Affiché le :</u> 21 juillet 2015